

CANAL INFOS

**POUR UN MEILLEUR CADRE
DE VIE, ADHÉREZ À VOTRE
ASSOCIATION DE QUARTIER**

Réunions :
tous les 1^{er} jeudi du mois à 20h45
MJC des Amidonniers,
2, port de l'Embouchure
31000 Toulouse

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

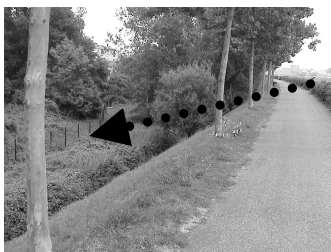
Coulée Verte du Canalet

PROLONGEMENT DE LA COULÉE VERTE DU CANAL : VRAIE OU FAUSSE BONNE NOUVELLE ?

Après des années d'atermolements, la Coulée verte du Canalet va enfin être prolongée en direction des Ponts-Jumeaux. Mais cette apparente bonne nouvelle n'en suscite pas moins quelques inquiétudes : en effet, le prolongement n'a pu se faire qu'après un échange de parcelles entre la commune de Toulouse et la propriété Perry-Malet. Le Canalet, petit déversoir de la Garonne en cas de crue, est désormais propriété privée. Début juin, chacun a pu remarquer un débroussaillage important et la pose d'une barrière de plus de deux mètres de haut sur la limite de propriété, le tout effectué par les services de la Mairie. Inquiète de voir s'accélérer des travaux qui se sont faits sans information publique, l'ASBBA a demandé un rendez-vous avec les services techniques de la Mairie et M. Chollet. Des riverains du Canalet se sont joints à notre association. Le 2 juillet dernier, cette rencontre a fait ressortir les points

suivants :

- Au vu des plans qui nous ont été montrés, la promenade se situera entre la propriété privée et la digue, sur une bande de terrain parfois très étroite.



- La partie de terrain comprise entre l'emprise du Canalet et la digue restera non constructible, étant zone inondable. Mais rien n'exclut qu'en cas de modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme), la parcelle privée, désormais d'un seul tenant, ne devienne constructible du côté de la rue des Amidonniers. M. Chollet admet avec nous que c'est un risque pour l'avenir.

- Du fait de l'importante vie naturelle autour du Canalet (oiseaux, petits mammifères, faune aquatique, etc.), le comblement ou la modification du Canalet ne sont pas prévus pour le moment. Toutefois, nous faisons remarquer que les travaux ont déjà

perturbé le milieu naturel existant.

- Le grillage récemment posé sera végétalisé avec des espèces en rapport avec le site (cornouillers, noisetiers, sureaux, ...), afin aussi d'attirer les oiseaux. L'ASBBA signale que le maillage assez fin risque d'empêcher les petits mammifères (hérissons, rongeurs, etc.) de passer la barrière et de circuler librement. On peut aussi penser que, du fait d'une présence humaine accrue du fait de la promenade, certaines espèces animales seront dérangées et disparaîtront définitivement de la zone.

- On nous assure le maintien du maximum d'arbres existants, sans nous préciser toutefois lesquels seront supprimés, ni combien. Or, on sait d'expérience que les services des Espaces verts ont parfois la main lourde ...

- Des plantations seront effectuées sur la pente de la digue.

- Le revêtement de sol de la promenade sera du sable lié, pas du béton.

- Un éclairage sera posé, mais au sol afin de ne pas gêner les habitations.

- Des bancs, des tables

et un point d'eau sont prévus. Pour limiter les inévitables déjections canines, nous suggérons l'installation d'un cani-site en début et en fin de parcours.

- Le bâtiment en ruine de l'ancienne ferme ne sera pas reconstruit, étant sur une zone classée non constructible. L'association suggère que cette partie de terrain soit dévolue au public et propose également la mise en place d'un groupe de travail (ASBBA-VNF-habitants - municipalité) pour étudier un projet autour du thème de l'eau.

Le dossier concernant les frais à engager doit passer au conseil municipal d'octobre et le début des travaux est prévu pour fin novembre.

Une enquête publique ayant été ouverte sur ce dossier entre mi-juin et mi-juillet au Capitole, l'ASBBA a exprimé ses réserves, notamment en matière de préservation d'une zone naturelle. Dès que les conclusions de l'enquête seront connues, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

FLEURS DE BITUME

À partir de 2003, plusieurs courriers sur les nuisances de la prostitution ont été adressés au maire de quartier par l'ASBBA et par des habitants du quartier, exaspérés par la saleté et les bruit induits par cette activité florissante sur les allées de Brienne et les rues alentour. Malgré les lettres et les pétitions, silence total.

Début 2007, d'autres initiatives ponctuelles ont été menées auprès de la police, la Mairie, la Préfecture et même le procureur de la République, sans grand résultat concret. La question a pris une autre tournure le 3 mai dernier, lors de notre AG annuelle, à laquelle assistaient MM. Chollet et

Fabre. La discussion animée qui s'est engagée entre habitants et élus a fait ressortir la profondeur et la gravité du problème. Rappelons que sur certains sites Internet, l'allée de Brienne est « officiellement » répertoriée comme « quartier chaud » de Toulouse ! Juste après l'AG, une vaste enquête de La Dépêche du Midi a porté au grand jour le ras-le-bol général. Tout cela a abouti à une action des autorités et à la quasi-disparition de la prostitution du secteur de Brienne. Déplacée – provisoirement ? – vers la route de Blagnac, celle-ci reste hélas très active allée de Barcelone et dans les rues et impasses avoisinantes

(Barcelone, Dutemps, Fabre d'Églantine ...). Cris, déjections, trafics divers et exhibitionnisme rythment désormais le quotidien de cette nouvelle zone de non-droit.

Excédés et désempa-

rés, les riverains ont demandé de l'aide à la Mairie, qui, venue sur place, a envisagé l'intensification de l'éclairage public ...

L'ASBBA soutient l'action de ces riverains.

EN PLEIN « GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT », LA MAISON DE L'AGRICULTURE JOUE LES CANCRES !

La pose d'un mur anti-bruit n'a hélas pas réglé le problème des nuisances de la climatisation. Après un début de saison discret et donc encourageant, le bruit s'est amplifié jusqu'à devenir insupportable pour certains riverains en juillet et en août, tant au Béarnais qu'aux Amidonniers. Le supplice s'accroît les week-ends et la nuit car le dispositif tourne en continu et ce, malgré une météo plus que fraîche. Nous avons signalé au président de la MSA, M. Hébrard, que le 61 allée de Brienne enfreint les recommandations gouvernementales du 1er juillet 2007, préconisant de ne pas faire fonctionner les climatisations en dessous de 26°. On nous a répondu une fois encore par une fin de non-recevoir. Rendez-vous est donc pris par l'ASBBA avec M. Raynal, « M. anti-bruit » de la Mairie, pour tâcher de mettre fin à ce mauvais feuillet qui dure depuis 5 ans ...

LE REPAS DE QUARTIER 2007

Comme chaque année les habitants du quartier se sont retrouvés nombreux sur la Coulée Verte pour participer au traditionnel repas de quartier qui a eu lieu le samedi 23 juin.

Le temps était très clément et l'ambiance joyeuse et très conviviale, comme l'attestent les photos prises ce jour-là.

Il y avait les habitués et aussi quelques nouveaux qui sont repartis ravis. Des élus sont venus nous rendre visite ; nous leur avons fait part de nos projets d'animation, nous comptons sur leur soutien.



Nous vous disons à l'année prochaine pour le prochain repas où nous espérons vous voir encore plus nombreux.



UN JOUR, UNE ASSOCIATION,

Aujourd'hui, nous allons vous parler d'un club de Rugby très sympathique, situé au cœur même du quartier des Amidonniers, exactement au 1 impasse du Ramier des Catalans. Il s'agit, les anciens habitants du quartier l'auront compris, du T.E.C, section rugby, club cinquantenaire qui possède une riche école de rugby allant des jeunes poussins aux minimes. Elle fonctionne tous les mercredis après-midi et recherche des dirigeants pour s'occuper d'une équipe. Si vous êtes intéressé(e), contactez Sandrine Berenger: 06.15.13.88.95.

L'équipe première évolue en promotion d'honneur dans le championnat Midi-Pyrénées. Le premier match de la saison a eu lieu au stade du TEC contre Mazères/Salat le 14 octobre, l'équipe réserve a joué en lever de rideau. C'est gratuit, nous invitons tous les habitants du quartier à se rendre au stade du Bazacle pour soutenir l'équipe première lors de ses prochains matchs.

BULLETIN D'ADHESION 2007

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU QUARTIER BRIENNE-BAZACLE-AMIDONNIERS

2, port de l'Embouchure 31000 Toulouse

Nom Prénom (en majuscules)

Adresse

E-Mail

Téléphone Date Signature :

Cotisation (cochez) : ☐ 8 € ☐ 16 € (soutien)

Chèque à libeller à l'ordre de Association pour la Sauvegarde du Quartier Brienne-Bazacle-Amidonniers